



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 92355

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le manque croissant d'infirmiers-infirmières scolaires en zones rurales. Les infirmiers-infirmières scolaires assurent, au sein des établissements scolaires, une mission de soin et de prévention sur toutes les questions de santé, et une fonction d'écoute par rapport au mal-être de la jeunesse. Ce corps de professionnels met souvent en place dans les écoles des projets santé (préventions des conduites addictives, prévention sida, hygiène...) et participe activement à la mise en place, l'organisation et le suivi des PAI (projets d'accueil individualisés) pour les élèves souffrant de handicap ou de maladie grave. Or le redéploiement prévu a pour conséquence de supprimer des demi-postes dans les établissements scolaires surtout sur le secteur primaire, les privant de la sorte de l'unique présence quotidienne médicale puisque certains établissements n'ont plus ni médecin scolaire ni assistante sociale. Aussi, il lui demande quelle mesure il compte prendre pour donner à ce corps de métier les moyens d'exercer dans les meilleures conditions possibles, et s'il compte créer au moins un poste à plein temps dans chaque collège et un poste plein dans chaque secteur primaire pour permettre le maintien de ces pôles santé dans les zones rurales.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92355

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4089